










Procédure file

Informations de base	
INI - Procédure d'initiative	2017/2025(INI)
Procédure terminée	
Relations politiques de l'UE avec l'Inde	
Sujet 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie	
Zone géographique Inde	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	AFET Affaires étrangères	 PREDA Cristian Dan Rapporteur(e) fictif/fictive  GILL Neena  VAN ORDEN Geoffrey  PAET Urmas  BUCHNER Klaus  CASTALDO Fabio Massimo	28/02/2017
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	FEMM Droits de la femme et égalité des genres	 GABRIEL Mariya	11/04/2017

Événements clés			
16/03/2017	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/06/2017	Vote en commission		
28/06/2017	Dépôt du rapport de la commission	A8-0242/2017	Résumé
12/09/2017	Débat en plénière		
13/09/2017	Résultat du vote au parlement		
13/09/2017	Décision du Parlement	T8-0334/2017	Résumé

Informations techniques

Référence de procédure	2017/2025(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	AFET/8/07843

Portail de documentation

Projet de rapport de la commission		PE602.942	04/04/2017	EP	
Avis de la commission	FEMM	PE604.576	04/05/2017	EP	
Amendements déposés en commission		PE604.659	09/05/2017	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A8-0242/2017	28/06/2017	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T8-0334/2017	13/09/2017	EP	Résumé

Relations politiques de l'UE avec l'Inde

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative de Cristian Dan PREDA (PPE, RO) sur les relations politiques de l'Union européenne avec l'Inde.

L'Union et l'Inde sont les deux plus grandes démocraties du monde. Elles ont bâti, au cours des deux dernières décennies, un partenariat stratégique reposant sur des valeurs et des intérêts partagés. Elles sont des partenaires économiques, commerciaux et d'investissement importants et ont engagé des négociations depuis 2007 en vue d'un accord de libre-échange et d'investissement ambitieux.

Un partenariat plus fort: le rapport souligne que le partenariat entre l'Union et l'Inde n'a pas encore atteint son potentiel. Il préconise un engagement politique plus fort de la part des deux parties pour une relation plus dynamique au regard des enjeux auxquels elles doivent répondre au niveau régional et international.

Les députés saluent l'adoption du plan d'action 2020 UE-Inde ainsi que le redémarrage, en 2016, de la coopération dans de nombreux domaines tels que la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la migration et la mobilité, le commerce, le transfert de technologie, la culture, le changement climatique, le développement, l'énergie et le eau. Ils demandent l'application effective du plan d'action suivant des étapes et des échéances claires.

En outre, les députés réitèrent leur soutien en faveur de la conclusion d'un accord de libre-échange (ALE) global et ambitieux entre l'Union et l'Inde. Cet accord devrait être conclu dans les meilleurs délais, dans un esprit de réciprocité et d'intérêt mutuel et en tenant compte des normes internationales que les deux parties se sont engagées à respecter, y compris celles qui ont été établies dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que le principe de responsabilité sociale des entreprises.

Les députés recommandent d'adopter, au regard des relations de l'Union avec l'Inde, une stratégie cohérente qui s'articule autour de priorités claires.

Programme de coopération étendu en matière de politique étrangère et de sécurité: le rapport met l'accent sur l'important potentiel que recèlent les domaines de la politique étrangère et de la sécurité dans l'optique d'un renforcement des synergies entre l'Union et l'Inde.

Les deux parties devraient notamment:

- intensifier leurs efforts en faveur d'un multilatéralisme effectif et réglementé au niveau mondial; la haute représentante de l'Union est invitée à soutenir la candidature de l'Inde à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies;
- coopérer en vue de soutenir les processus démocratiques en Asie et coordonner leurs politiques en matière d'aide humanitaire et de développement afin d'influer sur l'avancement des processus politiques, économiques et sociaux dans les pays concernés, y compris en faveur des minorités ou des apatrides, tels que les Rohingyas;
- poursuivre la coopération entre les services de sécurité et de répression de l'Union et de l'Inde au titre des accords conclus dans le cadre d'Europol en vue de lutter contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme;
- approfondir la coopération en vue de contribuer à la mise en place, en Afghanistan, d'un processus de paix et de réconciliation sous contrôle et sous responsabilité afghans;
- œuvrer en faveur d'un rapprochement et d'un retour à des relations de bon voisinage entre l'Inde et le Pakistan à travers un dialogue approfondi;

- renforcer leur coopération en faveur du désarmement universel, de la non-prolifération des armes de destruction massive et de la sécurité nucléaire;
- poursuivre leurs échanges de vues, dans le cadre de leurs consultations régulières concernant la politique étrangère et les questions de sécurité, sur la situation au Proche-Orient ainsi que sur les domaines de coopération susceptibles de contribuer à améliorer la stabilité de la région;
- renforcer leur coopération dans des domaines comme la sécurité maritime, la cybersécurité et la protection des données ainsi que les migrations et la mobilité;
- intensifier la coopération dans le domaine énergétique, notamment en matière d'énergies renouvelables dans le prolongement de l'accord de Paris sur le climat;
- augmenter le nombre d'échanges d'étudiants au titre du programme Erasmus+, qui devrait être encore élargi.

Renforcer les échanges sur le volet «droits de l'homme» du partenariat: les députés se félicitent de l'engagement renouvelé en faveur d'une intensification des échanges sur le volet «droits de l'homme» du partenariat stratégique UE-Inde.

Tout en reconnaissant les efforts des autorités pour lutter contre toutes les formes de discrimination, les députés estiment toutefois que la discrimination fondée sur les castes continue de donner lieu à des abus. Ils encouragent donc les autorités indiennes à redoubler d'efforts pour éradiquer ces violations des droits de l'homme et pour garantir la protection totale des minorités, en particulier des minorités ethniques et religieuses.

Relations politiques de l'UE avec l'Inde

Le Parlement européen a adopté par 520 voix pour, 73 contre et 86 abstentions, une résolution sur les relations politiques de l'Union européenne avec l'Inde.

L'Union et l'Inde sont les deux plus grandes démocraties du monde. Elles ont bâti, au cours des deux dernières décennies, un partenariat stratégique reposant sur des valeurs et des intérêts partagés. Elles sont des partenaires économiques, commerciaux et d'investissement importants et ont engagé des négociations depuis 2007 en vue d'un accord de libre-échange et d'investissement ambitieux.

Un partenariat plus fort: soulignant que le partenariat entre l'Union et l'Inde n'avait pas encore atteint son potentiel, le Parlement a préconisé un engagement politique plus fort de la part des deux parties au regard des enjeux auxquels elles doivent répondre au niveau régional et international.

Les députés ont salué l'adoption du plan d'action 2020 UE-Inde ainsi que le redémarrage, en 2016, de la coopération dans de nombreux domaines tels que la sécurité, la lutte contre le terrorisme, la migration et la mobilité, le commerce, le transfert de technologie, la culture, le changement climatique, le développement, l'énergie et le eau. Ils ont demandé l'application effective du plan d'action suivant des étapes et des échéances claires.

Accord de libre-échange: le Parlement a réaffirmé son soutien en faveur de la conclusion d'un accord de libre-échange (ALE) global et ambitieux entre l'Union et l'Inde.

Cet accord devrait être conclu dans les meilleurs délais, dans un esprit de réciprocité et d'intérêt mutuel et en tenant compte des normes internationales que les deux parties se sont engagées à respecter, y compris celles qui ont été établies dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et de l'Organisation internationale du travail (OIT), ainsi que le principe de responsabilité sociale des entreprises.

Les députés ont recommandé d'adopter une stratégie cohérente qui articule autour de priorités claires tout en insistant sur l'importance du dialogue interparlementaire structuré au regard du fonctionnement du partenariat stratégique.

Programme de coopération étendu en matière de politique étrangère et de sécurité: la résolution a mis l'accent sur l'important potentiel que recèlent les domaines de la politique étrangère et de la sécurité dans l'optique d'un renforcement des synergies entre l'Union et l'Inde.

Les deux parties devraient notamment:

- intensifier leurs efforts en faveur d'un multilatéralisme au niveau mondial; la haute représentante de l'Union est invitée à soutenir la candidature de l'Inde à un siège permanent au Conseil de sécurité des Nations unies;
- coopérer en vue de soutenir les processus démocratiques en Asie et coordonner leurs politiques en matière d'aide humanitaire et de développement afin d'influer sur l'avancement des processus politiques, économiques et sociaux dans les pays concernés, y compris en faveur des minorités ou des apatrides, tels que les Rohingyas;
- poursuivre la coopération entre les services de sécurité et de répression de l'Union et de l'Inde au titre des accords conclus dans le cadre d'Europol en vue de lutter contre la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme;
- approfondir la coopération en vue de contribuer à la mise en place d'un processus de paix et de réconciliation en Afghanistan sous contrôle et sous responsabilité afghans;
- œuvrer en faveur d'un rapprochement et d'un retour à des relations de bon voisinage entre l'Inde et le Pakistan à travers un dialogue approfondi;
- renforcer leur coopération en faveur du désarmement universel, de la non-prolifération des armes de destruction massive et de la sécurité nucléaire;
- renforcer leur coopération dans des domaines comme la sécurité maritime, la cybersécurité et la protection des données ainsi que les migrations et la mobilité;
- intensifier la coopération dans le domaine énergétique, notamment en matière d'énergies renouvelables dans le prolongement de l'accord de Paris sur le climat;
- augmenter le nombre d'échanges d'étudiants au titre du programme Erasmus+, qui devrait être encore élargi.

Renforcer les échanges sur le volet «droits de l'homme» du partenariat: le Parlement s'est félicité de l'engagement renouvelé en faveur d'une intensification des échanges sur le volet «droits de l'homme» du partenariat stratégique UE-Inde.

Tout en reconnaissant les efforts des autorités pour lutter contre toutes les formes de discrimination, les députés ont toutefois estimé que la discrimination fondée sur les castes continuait de donner lieu à des abus. Ils ont encouragé les autorités indiennes à éradiquer ces violations

des droits de l'homme et à garantir la protection totale des minorités, en particulier des minorités ethniques et religieuses.

Enfin, le Parlement a réitéré son appel en faveur de la mise en place immédiate d'un moratoire sur les exécutions en Inde.